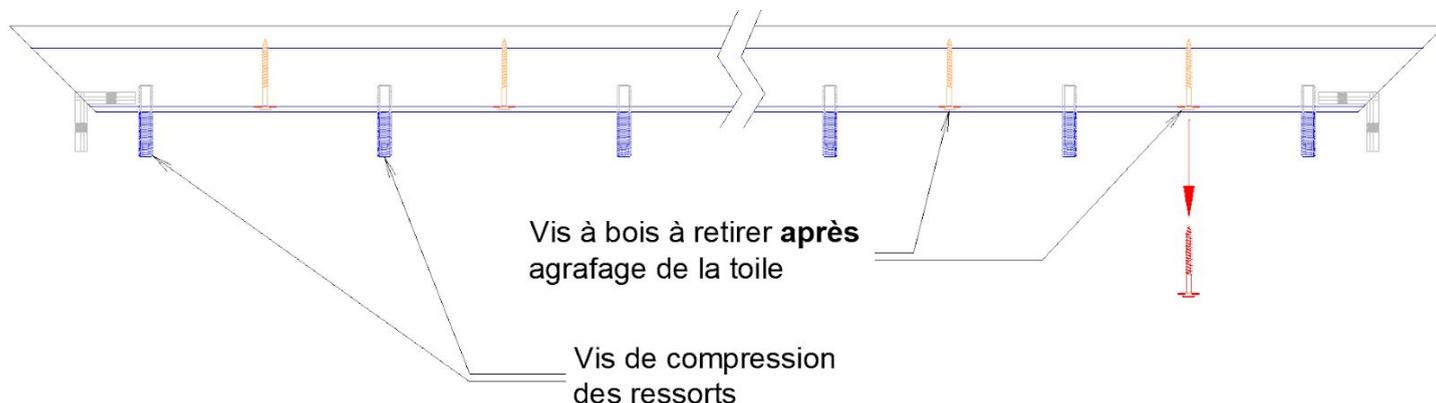


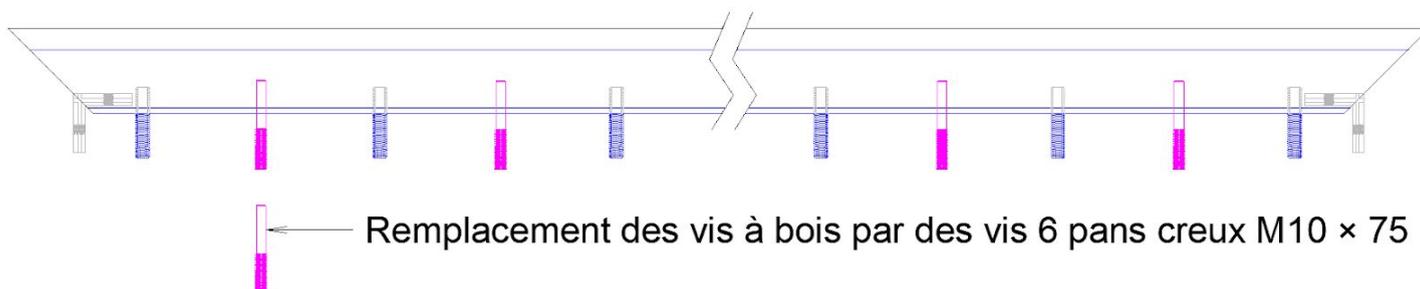
Châssis auto-tenseurs “pré-chargeés”

Notice d'utilisation



Étape 1

Pré-charge : les ressorts sont livrés légèrement comprimés (5 mm) afin de ne pas perdre en capacité de course (courses : NEC38 = 15 mm, NEC50 = 25 mm). Après avoir agrafé la toile, les vis à bois sont dévissées progressivement ce qui, en relâchant la pré-tension des ressorts, a pour effet d'imprimer une très légère tension à la toile. Toutes les vis à bois sont finalement retirées avec leur rondelle.



Étape 2

Les vis à bois sont remplacées par les vis 6 pans creux M10 × 75. Ces vis permettent, en écartant les tapées en bois, de générer la tension mécanique nécessaire à la toile, de la même façon que pour des châssis flottants classiques. Une fois la tension correcte obtenue, ce sont les ressorts qui sont vissés progressivement, de façon à se substituer aux vis M10 × 75. En procédant de la sorte, les ressorts reproduisent la tension mécanique imprimée par le restaurateur tout en apportant à la toile les capacités d'extension et de rétraction recherchées.

Étape 3 : **Conseil important**

La tension de la toile étant reprise par les ressorts, les vis M10 × 75 peuvent être retirées. Nous conseillons cependant de laisser des vis M10 × 75 dans la traverse basse. Il s'agit de permettre une manipulation sûre du tableau. En effet quand l'œuvre non encadrée repose sur sa base — par exemple contre un mur —, il s'ensuit une compression des ressorts due au poids propre de l'œuvre. Le vissage préalable des vis M10 × 75 rend la compression des ressorts impossible, ce qui empêche la déformation de la toile. Bien entendu, ces vis seront à nouveau dévissées ou enlevées dès l'accrochage ou la mise en cadre.